

Image not found or type unknown



Carte de sejour salarié au bout de 10 ans de residence

Par **minnie**, le **08/02/2011** à **12:00**

Bonjour,rrnCela fait 10 ans que je suis en France. J'ai eu ma carte de sejour 1 ans grace à ma fille. Tout récemment, j'ai appris que ma fille de 8 ans n'était pas ma fille. Mon ex copine a ecrit à la prefecture pour dire que j'avais fait une reconnaissance arrangée. Ce qui est totalement faux. Je me suis occupée d'elle (ma fille) de sa naissance jusqu'a maintenant. je versais meme une pension alimentaire. Ma carte de sejour de 10 ans est bloquée. rnrnJe suis tres bouleversé par cette nouvelle. Je suis occupé d'une enfant qui était meme pas la mienne. Ensuite meme mes papiers sont bloqués. J'ai un travail et un logement. rnPourrais je avoir la carte de séjour salarié?rnrnMerci de votre aide

Par **maniongui**, le **09/02/2011** à **19:32**

etes vous reellement le pere de l'enfant?rnl'enfant porte t-il votre nom?